

SÉANCE DU 3 JUILLET 2018

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, WOLTRAGER Maurice, MORIN Claire, RIQUET Guy, CRON Lionel,

Excusé(s) : POUILLY Jean-Marie qui a donné pouvoir à GRAVELOT Franck, FORIEL Laurent, MILLON Cédric (ces deux derniers étant en réunion au SMABLA)

EXERCICE DES MANDATS LOCAUX - INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

M. Ivan POURROY et Mme Marion PELLOUX-PRAYER, adjoints au maire de la commune, ont sollicité la révision de leur indemnité de fonction à un taux inférieur.

Le Conseil Municipal a donc décidé de fixer, à compter du 1^{er} Août 2018, le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints fixé aux taux suivants :

- Maire : 31 % de l'indice brut indiciaire de la fonction publique (inchangé) ;
- 1^{er} et 2^{ème} adjoints : 7.43 % (au lieu de 8.25 %) ;
- 3^e adjoint : 8.25 %

SALLE POLYVALENTE ET CHEMIN DE LA DRAYE – TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITÉ PMR – RÉVISION DU PLAN DE FINANCEMENT – SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET VALENCE ROMANS AGGLO

Par courrier du 31 mai, la Préfecture de la Drôme nous a fait connaître que notre dossier de mise en conformité et extension de la salle polyvalente avait été retenu. Une subvention de 42 129 €, soit 25 % du coût total éligible prévisionnel de 168 514.00 € HT

DETAIL DES TRAVAUX ET PRESTATIONS	Montant H.T.
Démolition - Gros Œuvre	21 800,00 €
Charpente couverture - ossature bois	43 100,00 €
Etanchéité	4 200,00 €
Menuiseries ext. Aluminium - Serrurerie	8 400,00 €
Menuiseries intérieurs bois	14 200,00 €
Cloisons plafonds peinture	18 400,00 €
Revêtement de sols - Faïences	5 200,00 €
Electricité	5 500,00 €
Plomberie Chauffage	6 700,00 €
Montant total des travaux	127 500,00 €

HONORAIRES	
Maitrise d'œuvre	17 514,00 €
Bureau de Contrôle	2 600,00 €
Coordonnateur de Sécurité	1 300,00 €
Assurances Dommages Ouvrage	7 000,00 €

DIVERS	
Diagnostic Amiante avant travaux	2 600,00 €
Frais d'appel d'offres	3 000,00 €
Imprévus	7 000,00 €

Chemin de la Draye – Travaux réalisés	10 030.00 €
---------------------------------------	-------------

MONTANT H.T. DES TRAVAUX	178 544,00 €
---------------------------------	---------------------

Lors de l'élaboration du budget et compte tenu des finances actuelles de la commune, il a fallu revoir l'ensemble des projets déposés. Seul sera mené les travaux de mise en conformité et extension de la salle polyvalente.

Considérant que, sur la majorité des dossiers de demandes de subventions citées précédemment, un acompte a déjà été perçu du Conseil Départemental et de la Communauté d'Agglomération.

Il convient de revoir le plan de financement qui se présente, à présent, comme suit :

SUBVENTIONS ATTENDUES	
<u>Etat</u> - Dotation Globale de l'Equipement (25 %)	42 129,00 €
-	
<u>Région</u> - Politique d'aménagement du territoire (attribuée le 30/11/2017 sur un dossier de mise en conformité de 84 098,40 € HT)	12 500,00 €
-	
<u>Région</u> - Politique d'aménagement du territoire (déposé en 03/2017 sur le dossier Charpente de 32 817,00 € HT)	0,00 €
<u>Département</u> - Enveloppe départementale attribuée le 25/09/2017 sur le projet de mise en conformité de 84 098,00 € HT (dont 27 281,00 € perçus)	33 639,00 €
<u>Département</u> - Dotation Cantonale s/Charpente de 32 817,00 € HT (dont 10 502 € perçus)	13 127,00 €
<u>Département</u> - Transfert de décisions attribuées sur d'autres dossiers déposées <u>Rue des Platanes et changement de la grille de l'école, conformément à la décision n° 2017-VMDMAN09, une subvention de 2 762 € dont 2 210 € au titre du FDTP (que nous avons perçu)</u>	2 762,00 €
<u>Travaux d'installation d'un city-stade, conformément à la décision n° 2016-VMDMAN28, une subvention de 11 143 € (donc annulée au 31/12/2018)</u>	<i>A annuler</i>
<u>Restauration du mur et de la vierge N.D. de Bonnegarde, conformément à la décision n° 2017-VMDMAN07, une subvention de 1 260 € dont 1 008 € au titre du FDTP (que nous avons perçu)</u>	<i>A annuler</i>
-	
<u>Département</u> - demande de subvention complémentaire déposée en 02/2018 pour un montant de 19 656,55 €	Dde à annuler
<u>CA Valence Romans Agglo</u> - Transfert de décisions attribuées sur d'autres dossiers déposées <u>Rue des Platanes, conformément à la décision n° 2017_D327, un fonds de concours de 15 103 €</u>	<i>A annuler</i>
<u>Réfection de la toiture de la salle polyvalente, changement des volets de l'école, la réfection du mur de soutènement du chemin de la Draye, conformément à la décision n° 2017_D335, un fonds de concours de 11 383 € dont la décomposition est la suivante :</u> Travaux volets Ecole : Travaux 9 050,00 € HT - Fonds de concours attribué de 1 985,00 € Travaux de réfection toiture de la salle polyvalente : Travaux 32 817 € HT - Fonds de concours attribué de 7 197 €	<i>A annuler</i> 7 197,00 €

Travaux chemin de la Draye : Travaux 10 030 € HT - Fonds de concours attribué de 2 200 €	2 200,00 €
<u>Travaux d'installation d'un city-stade</u> , conformément à la décision n° 2017_D325, un fonds de concours de 8 357 € (dont un acompte a été perçu d'un montant de 4 178.50 €)	A annuler
<i>Sous -Total</i>	9 397,00 €
CA Valence Romans Agglo - Demande rectificative sur "Mise en conformité et extension de la salle polyvalente"	27 796,00 €
Total Fonds de concours attendu	37 193,00 €

TOTAL PREVISIONNEL des aides attendues	141 350,00 €
<i>Plafond 80 % = 178544 € * 80 % = 142 835,20 €</i>	

FINANCEMENT	37 194,00 €
-------------	-------------

EAU POTABLE – SCHÉMA DIRECTEUR – DEMANDES DE SUBVENTION AGENCE DE L'EAU ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA DRÔME

Depuis plusieurs années, on se préoccupe de l'amélioration de nos infrastructures d'alimentation en eau potable et qu'il est envisagé, dans un objectif de sécurisation de notre patrimoine, de réaliser un schéma directeur Eau potable sur l'ensemble de notre territoire.

Cette étude règlementaire de schéma directeur permettra d'améliorer le niveau de connaissance de nos infrastructures et de valider une programmation pluriannuelle de travaux de remise à niveau tout en assurant de la mise en cohérence de notre Plan Local d'Urbanisme avec le zonage associé.

Le coût prévisionnel de cette étude est estimé à 41 180.00 € HT.

La consultation des entreprises a été lancée selon la procédure adaptée. Les candidats sont invités à déposer leur offre au plus tard le vendredi 27 juillet 2018 à 12h.

Cette étude peut être subventionnée à hauteur de 50 % par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et à 30 % par le Conseil Départemental. Le Département peut revoir son financement jusqu'à 80 % à condition si l'Agence de l'Eau a confirmé par écrit qu'elle ne subventionnerait pas.

BUDGET COMMUNE – DÉCISION MODIFICATIVE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE LA BAUME D'HOSSTUN

Conformément à l'arrêté du maire n° 21/2018, l'Association des Parents d'Elèves de LA BAUME D'HOSSTUN a réalisé un vide grenier le 1^{er} Juillet dernier sur les places et parkings de la commune. Les droits de place encaissés se sont élevés à 250 €. Ils sont intégralement reversés à l'Association.

SALLE POLYVALENTE – MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATIONS (annule et remplace la délibération du 30/05/2018 – Réf 2018-05-11)

Lors de la rédaction de la délibération du 30 mai 2018 référencée sous le n° 2018-05-11, des erreurs ont été commises. Les tarifs de location sont les suivants :

SALLE DES FETES	
Tréteaux et tables et 10 chaises	5.00 €
Caution	450,00 €
Acompte	100,00 €
<u>Location po habitants La Baume</u>	
Avec cuisine	300,00 €
Sans cuisine	250,00 €
<u>Location po personnes extérieures</u>	
Avec cuisine	450,00 €
Sans cuisine	350,00 €
Prix du Kw/h	0,30 €
Pénalités de retard (réception des clés)	30,00 €
Caution Nettoyage de la salle	70,00 €

- Pour les associations baumoises : la mise à disposition de la salle est gratuite mais elles devront à chaque utilisation s'acquitter des charges variables.
- Acompte de réservation non restituable si annulation de la réservation dans un délai inférieur à un mois de la date de l'évènement

La séance est clôturée par la signature des élus présents

Prochaine réunion du Conseil le Mercredi 19 septembre à 20 h